

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 7 Absents : 5 Votants : 24 Pour : 24</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 21 juin 2017</p> <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>RECULE :</p> <p>★ - 4 JUIL. 2017 ★</p> <p>A LA SOUS-PREFECTURE DE MURET</p> </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Angé KOFFEL, Philippe RIBET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Alain AUBERT, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Patrick MORDELET à Dominique ALM, Maryvonne SALES à Yvelise MONTANE, Bruno BENOIST à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Line DELHON à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Corinne CORDELIER, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Bernadette SERRES</p>	
<p>N° 4443</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention TLPJ année 2017/2018</p>	<p>Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de son action en direction de la Jeunesse, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place de nombreux dispositifs.</p> <p>Le dispositif « Temps libre prévention jeunesse » (TLPJ), qui s'adresse au public 8-18 ans, a pour objectif la prévention et la lutte contre le désœuvrement des jeunes.</p> <p>La commune de SEYSSES par son service enfance jeunesse et sports, et plus particulièrement le Point Action Jeunes, s'inscrit pleinement dans cet objectif et propose depuis de nombreuses années des projets en ce sens.</p> <p>Pour 2017/2018, c'est l'atelier « Futsal » qui sera mis en avant. L'atelier « Futsal » se déroulera les samedis des semaines scolaires principalement ainsi que quelques mercredis (selon la demande des jeunes et les activités proposées au PAJ).</p> <p>En effet, nous sommes régulièrement invités sur des tournois ou rencontres sportives intercommunales dont les objectifs premiers sont le respect des personnes (arbitres joueurs, etc ...), la mixité et la convivialité. Nous répondrons présents sur ces projets avec les jeunes les plus disciplinés et les plus assidus durant l'atelier « Futsal ». Exemple : le tournoi « Footons pour les restos du cœur ».</p> <p>Nous organiserons aussi des rencontres ou tournois sur notre structure, avec des accueils de loisirs ados de l'agglomération Toulousaine. Le football va nous permettre, d'une manière conviviale, de fédérer des jeunes qui ne sont pas forcément impliqués dans la vie du PAJ.</p> <p>Nous espérons que cet atelier favorisera la participation des jeunes et qu'il puisse répondre aux besoins énoncés plus haut. Nous souhaitons viser les adhérents du PAJ mais espérons également que les ados plus réfractaires aux structures jeunesse seront attirés par cette activité.</p> <p>Le partenariat mis en place avec les structures jeunesse avoisinantes doit être entretenu afin de mixer les publics et favoriser le vivre ensemble et le respect de son prochain.</p> <p>Cette année encore nous sollicitons le Conseil Départemental pour une demande de financement de ces actions dans le cadre du TLPJ.</p>

	<p>Monsieur Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette demande de financement.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none">• Sollicite le Conseil Départemental pour une demande de financement de ces actions dans le cadre du TLPJ pour l'année 2017/2018.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 0 4 JUIL. 2017</p> <p>Affiché le : 0 4 JUIL. 2017</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 29 juin 2017</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> 